



## Cahier de revendications 2019

Création : mardi 14 mai 2019 10:43

C'est en 2016 que les syndicats de la police ont été invités à déposer un cahier de revendications.

Entre-temps, un accord sectoriel a certes été conclu. Le processus fut long, mais un accord a finalement été conclu entre les autorités publiques et les partenaires sociaux.

Toutefois, cet accord sectoriel n'a pas été conclu sans la formulation de certaines remarques fondamentales pour le SNPS.

Les négociations et la finalisation d'accords supposent une position « donnant-donnant » des deux parties. L'aboutissement est toujours un compromis entre les attentes et divergences de vue des uns et des autres.

Le SNPS a clairement signifié que l'accord relatif aux corrections salariales n'était en aucun cas un engagement pour une paix sociale sur le volet rémunération. Nous sommes toujours partis du principe que la correction salariale avait été un exercice approfondi pour rectifier « les fautes, les oublis et les erreurs » ; mais cette correction n'était qu'une étape avant que nous ne déposions, rapidement, un nouveau cahier de revendications.

[Téléchargez ici notre cahier de revendications 2019 !](#)